

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIX^e Volume.
N^o 7. — Juillet 1901.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

—

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1901

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Damachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Dumenuil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, secrétaire-général. — M. Morel vice président.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Vailant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Caron. Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.

CHANTILLY. — Président d'honneur : M. Vallon. Présid. : M. Guillemot. Vice-Présid. : MM. Masson et Béry. Secrét. : M. Lozet. Trésorier : M. Debacq. Délégués : MM. Lecourbe et Ramus.

CREIL. — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.

CRÉPY-EN-VALOIS. — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P. tit. V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : A. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Delépine. Vice-Président : M. Grélez père. Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosnet.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 JUILLET 1901.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans rectification.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

MM. DEVERT, conseiller municipal, à Pont-Sainte-Maxence, par MM. Thirion et Mouret-Appert.

LEMAIRE, fabricant de claies et paillassons, à Taverny (Seine-et-Oise), par les mêmes.

La correspondance est composée des pièces ci-après :

Deux lettres de M. Boucomont, sous-préfet de Senlis, la première accompagnant l'envoi d'une médaille d'argent mise gracieusement à la disposition de la Société par M. le Ministre de l'Agriculture ;

La seconde, annonçant à M. le Président de la Société que des primes d'honneur seront accordées à l'Horticulture dans le département de l'Oise en 1902, à l'occasion du Concours régional, et qu'il a été nommé président du Jury concernant l'Arboriculture.

Il est fait dépôt sur le bureau des imprimés suivants : Prix-courants des plantes et graines du Brésil mises en vente par M. Binot, à Bruxelles ; — Programmes des Expositions : 1^o à Corbeil, les 14 à 16 septembre ; 2^o à Saint-Germain-en-Laye, les 7 à 11 septembre ; 3^o à Douai, les 3 et 4 novembre ; 4^o à Limoges, les 9 à 11 novembre ; 5^o à Enghien-les-Bains, du 31 août au 9 septembre.

Mention est faite des tableaux d'observations météorologiques de notre dévoué collègue M. Lavallée, pour les mois de mai et juin 1901.

XIX^e VOLUME — N^o 7. — JUILLET 1901.

M. le Secrétaire-Général donne communication des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour : D'accord avec M. l'Inspecteur primaire, les concours horticoles dans chaque canton ont été fixés à la date du jeudi 1^{er} août prochain; MM. les Instituteurs en seront avertis par les soins de M. le Secrétaire-Général; chaque Section cantonale désignera deux examinateurs. — M. Mouret, secrétaire-général, a exposé les résultats de l'Exposition de Pont-Sainte-Maxence, qui, sans compter les médailles, ne dépassera pas les prévisions budgétaires, grâce au désintéressement de M. Céler, président de la Section, qui a bien voulu se charger de la fourniture du sable et du double transport de la teute de la Société, générosité pour laquelle de vifs remerciements lui sont adressés. — Le Conseil, faisant droit à une demande de M. le Professeur, met à la charge de la Société l'introduction du gaz dans la maison attenant au jardin. — Ces diverses décisions sont ratifiées à l'unanimité.

M. le Président apprend à l'assemblée que la Commission nommée, dans la dernière séance, pour faire une enquête sur les dégâts occasionnés par la grêle du 1^{er} juin, lui a communiqué les résultats de son travail; ayant appris que le Conseil municipal avait également nommé une Commission dans ce but, il a cru bien faire en déposant entre les mains de cette Commission les pièces réunies par les soins de MM. Lozet, Tirllet et Cornu. Il ajoute qu'une demande de crédit spécial a été déposée sur le bureau de la Chambre par notre dévoué député, M. Chopinet, et qu'il faut espérer qu'une indemnité pourra être accordée aux victimes de l'orage.

M. le Professeur expose, avec sa compétence ordinaire, les divers modes de multiplication des Végétaux, et termine en invitant les auditeurs à le suivre au Jardin de la Société, à l'issue de la séance, pour y voir pratiquer des greffes en écusson, ainsi que la taille en vert.

Les produits ci-après ont été exposés sur le bureau :

1^o Par M. PRÉVOST : Un lot de Coleus et un lot de Gloxinias — *Mention très honorable avec félicitations.*

2^o Par M. VAUDIER : Œillets de la Malmaison rose vif, chair, rouge vif et panachés, produit d'un marcottage opéré au mois d'octobre dernier — *Mention très honorable avec félicitations.*

3^o Par M. CHÉRET : Un lot de légumes composé de Cerfeuil tubéreux, un Melon Cantaloup Gontier, Laitues, Chicorées, Scaroles, Fraises des Alpes améliorées. Le tout offert pour la tombola. — *Mention très honorable avec félicitations.*

4^o Par M. LOISEAU : Une boîte de très belles Cerises Reine Hortense. — *Mention honorable.*

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Creil.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1901

Le 17 juillet, à quatre heures, la Section d'horticulture de Creil s'est réunie à l'École des Garçons.

Les élèves du cours complémentaire assistaient à la séance. M. Lozet traite de la reproduction des végétaux et particulièrement du marcottage et de la greffe.

Après une leçon théorique des mieux exposées, il passe au jardin de l'École où, sous les yeux de ses jeunes auditeurs, il exécute plusieurs greffes en écusson sur Poiriers, Rosiers et Pruniers.

A six heures, le programme étant épuisé, la séance a été levée.

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1901

PRÉSIDENTE DE M. GUILLEMINOT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Il est présenté par M. RAMUS, jardinier chez M. Guilleminot : Deux jolies potées de Gloxinias, semis 1901; un compotier de magnifiques Fraises de la saison, semis du 10 août 1900, rouges et blanches; trois jolies Tomates bien mûres, variété Reine des Précoces. — La Commission lui accorde une *mention honorable*.

La parole est donnée à M. Lozet, qui entretient les assistants sur la Fécondation artificielle.

On procède ensuite au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Hivernage des Chicorées et Scaroles. — Plantées du 8 au 15 septembre, il est de toute importance qu'à l'approche des froids les chicorées et scaroles soient plutôt des plantes faibles que trop fortes; c'est là un point essentiel pour leur bonne conservation et c'est à cette condition qu'elles supporteront, beaucoup plus facilement que si elles étaient trop fortes, les premières atteintes du froid.

Vers les premiers jours de novembre, un jardinier prévoyant doit avoir sous la main des fougères et des feuilles en abondance pour couvrir au besoin tous les légumes qu'il ne lui est pas possible de rentrer et qui demandent protection.

Une certaine quantité de chicorées et scaroles à cette époque, peuvent trouver place dans des coffres sous châssis inoccupés; liées pour être blanchies, enterrées avec de petites mottes, elles se conserveront jusqu'en janvier.

Il est rare aussi que l'on n'ait pas sous la main une cave, un cellier ou tout autre local approprié qui vous permette de rentrer périodiquement, par des apports du jardin, au fur et à mesure des besoins de la consommation, une certaine quantité de ces salades qui se conserveront là encore longtemps, enterrées dans du sable ou de la terre légère avec de petites mottes, comme sous châssis.

En outre les chicorées et scaroles qui n'auraient pu être rentrées trouveront souvent un abri suffisant sous une couche de fougères que l'on augmentera, suivant l'intensité du froid, par une bonne couverture de feuilles. Par ce moyen et à moins d'une température extraordinairement rigoureuse, on conservera bien souvent jusqu'aux premiers jours de mars des chicorées et scaroles bien blanchies sous cette double couverture et que la neige vient encore quelquefois contribuer à préserver plus efficacement.

La chicorée de Meaux et la scarole verte d'hiver sont les deux espèces qui m'ont donné depuis longtemps les meilleurs résultats; aussi je ne cultive plus que ces deux sortes pour mes plantations d'arrière-saison.

A. HONORÉ.

(*Annales de la Société d'horticulture de l'Allier*).

* *

Fraisiers remontants à gros fruits. — Il n'est guère besoin de dire, après les diverses démonstrations qui en ont été faites, que les Fraises *Rubicunda* et *Constante Féconde* sont identiques à *Saint-Joseph*. La Fraise *Orégon* en est bien distincte; mais s'est montrée de production moins soutenue. Quant à la Fraise *Louis Gauthier*, au fruit peu coloré, elle remonte bien sur ses filets, mais pas sur la souche. Les semeurs ne pouvaient manquer de se servir du Fraisier *Saint-Joseph* dans des croisements ayant pour but d'obtenir des variétés encore mieux remontantes et à plus beaux fruits; M. Lefort obtint dans ce sens en 1879 la Fraise *Jeanne-d'Arc*.

Mais c'est encore des mains de l'abbé Thivollet qu'est sortie l'amélioration la plus importante de la Fraise *Saint-Joseph*. Résultat heureux d'un croisement entre celle-ci et la Fraise *Royale Sovereign*, la Fraise *Saint-Antoine de Padoue* se distingue nettement entre toutes les autres par une vigueur beaucoup plus grande et une végétation plus soutenue en été. Son feuillage est plus ample et moins bleuté que celui de la Fraise *Saint-Joseph*. Les hampes sont franchement élevées au dessus du feuillage. Les fruits sont beaucoup plus gros, d'un rouge très vif, que la plante tient de la Fraise *Royale Sovereign*; ils sont de forme ronde, parfois un peu aplatie, et à chair très ferme.

L'avantage que présente la Fraise *Saint-Antoine de Padoue*, de se montrer mieux remontante que toutes les autres, au cœur de l'été, lui assure un succès mérité.

(Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture d'Eure-et-Loir).

* *

Un Champignon rose vénéneux (1). — Les empoisonnements par les champignons sont assez fréquemment observés pour qu'on signale à l'attention des cultivateurs une espèce de champignon de couche qui peut amener des accidents sérieux.

Il s'agit du *Stropharia coronilla* sur la comestibilité duquel la plupart des flores sont muettes. Ce cryptogame doit être classé parmi les champignons dangereux. Bien que sa toxicité soit loin d'égaliser celle des amanites vénéneuses, elle est cependant suffisante pour le faire rejeter des espèces comestibles.

Le *Stropharia coronilla* ne peut être confondu qu'avec le champignon rose ou *Psalliota campestris*, dont il se distingue

(1) Extrait d'une communication du docteur Labesse, professeur suppléant à l'École de médecine d'Angers.

assez facilement par la teinte vineuse des lames ou feuillets, par l'adhérence assez tenace du pied au chapeau qui empêche la séparation de celui-ci sans déchirure des lames, contrairement à ce qui se passe dans le « vrai rose »; enfin, par la teinte ocracée du chapeau. De plus, quand on coupe le *Stropharia*, sa chair jaunit légèrement, tandis que la chair du vrai champignon rose tend à prendre le rose même des feuillets.

Voici, d'ailleurs, en regard, les divers caractères qui permettent de différencier le « vrai rose » ou *Psalliota campestris*, du « faux rose » ou *Stropharia coronilla* :

STROPHARIA CORONILLA	PSALLIOTA CAMPESTRIS
<i>Chapeau</i> jaune ou fauve, ou jaune citrin pâle, quelquefois peu accentué au centre avec périphérie blanche glabre, légèrement visqueux par les temps humides. Son diamètre varie de 3 à 5 centimètres.	blanc, ou blanc grisâtre, blanc ocracé, finement poilu, non visqueux; diamètre variable, pouvant atteindre d'assez grandes dimensions.
<i>Pied</i> pourvu d'un anneau blanc généralement à stries violacées fines.	pourvu d'un anneau blanc sans stries violettes.
<i>Pied</i> court, ne dépassant pas le diamètre du chapeau.	court, ne dépassant pas généralement le diamètre du chapeau.
<i>Pied</i> blanc, légèrement et brusquement rétréci au dessus de l'anneau plutôt grêle.	blanc, uniforme dans son diamètre, ou du moins ne présentant pas de rétrécissement brusque marqué, plutôt épais.
<i>Lames</i> blanches, puis d'un rose vineux ou roses violacées; puis brunes violacées jamais franchement roses, devenant en vieillissant brunes violacées.	franchement roses (le rose peut être plus ou moins accentué), devenant en vieillissant d'un brun pourpre.

Lames adhérentes au pied libres, c'est-à-dire non adhérentes au pied qui est facilement séparables au pied qui est facilement séparables du chapeau.

Lames. — Sont ordinairement disposées en rayons incurvés dans le même sens, du pied à la périphérie. sont rectilignes, ou à peu près, du pied à la périphérie.

Chair blanche, tendant à jaunir. tendant à se colorer en rose.

(*Journal officiel*).

..

De la Ventilation des Serres. — On ne saurait trop insister sur cette opération vitale pour les plantes cultivées sous verre. Trop souvent, on est porté à ne considérer la ventilation que comme un moyen de régler la température des serres. Tous les bons cultivateurs savent, au contraire, que c'est là un des moindres résultats de la ventilation, et nous connaissons des praticiens qui chauffent même en ouvrant tout grand les vasistas d'aération.

En effet, ainsi que le faisait dernièrement ressortir avec raison un habile horticulteur américain, M. L. Wilde, le renouvellement de l'air épuisé, dans les serres, au moyen d'un afflux d'air neuf, fait de la place au gaz acide carbonique dont les plantes s'emparent. La ventilation combat aussi l'humidité, qui exerce une influence fâcheuse sur la croissance des plantes.

Ainsi, quand l'air d'une serre est complètement saturé d'humidité, il est impossible que la transpiration des feuilles s'exerce ; conséquemment, aucun liquide contenant de l'engrais en dissolution ne peut être absorbé par les racines, ce qui entraîne l'affaiblissement ou la mort des plantes. Le même danger se produit pendant un temps froid, si l'on arrose ou bassine les plantes sans ventiler. Quand les ventilateurs sont ouverts, l'air saturé d'humidité est remplacé par l'air plus sec venu du dehors ; alors, les feuilles commencent

à évaporer l'humidité surabondante, l'action des racines se rétablit, et la nutrition normale s'opère. On sait que, plus l'air est chaud, plus il peut absorber de vapeur d'eau. C'est ce qui explique l'avortement de beaucoup de fleurs, à l'automne ou au printemps, quand on ne chauffe pas les serres. Pendant le jour, la température monte beaucoup, et elle descend en proportion pendant la nuit et les premières heures du matin. Dans ces conditions, l'air chaud, qui a emmagasiné beaucoup de vapeur d'eau pendant le jour, se trouve saturé quand arrive la nuit froide, et les feuilles, ne pouvant évaporer aucune parcelle d'humidité, reçoivent une impression défavorable, lorsque les premiers rayons du soleil viennent les frapper le matin suivant.

Pour éviter cet inconvénient, on doit donc conseiller de chauffer et de ventiler pendant la nuit, quand la température extérieure n'est pas rigoureuse.

Ce n'est pas la première fois que nous faisons ces recommandations aux cultivateurs de plantes de serres, encore peu expérimentés. Mais on ne saurait trop le répéter : Clou martelé n'entre que plus avant.

Nous voudrions d'ailleurs voir ces observations corroborées par des expériences comparatives. Il faudrait essayer le traitement du chauffage et de la ventilation simultanés, en même temps qu'on laisserait une portion de serre traitée autrement, afin de comparer la méthode raisonnée à la méthode empirique. On dresserait, à la fin de l'hiver, le bilan des résultats, et les déductions se feraient d'elles-mêmes.

(*Revue horticole*).

Ed. ANDRÉ.

* *

Hivernage des Cannas. — Il est à remarquer que plus nous nous améliorons d'un côté — plus nous nous désaméliorons de l'autre. Les beaux Géraniums Zonales des collections actuelles sont autrement délicats que les sortes qui datent seulement de trente ans.

Il en est de même des beaux Cannas aux fleurs flamboyantes, inventés par Crozy, dont l'amélioration continue sous l'influence de cet habile semeur. Plus on les améliore, plus ils deviennent délicats à conserver. Les robustes rhizomes du vieux Balisier de l'Inde se sont épuisés à donner des fleurs immenses, et maintenant les sortes qui passaient autrefois l'hiver sous les froides et humides tablettes des serres et des orangeries y périssent incontinent...

A l'heure actuelle, pour hiverner les beaux Cannas, il faut s'arranger à leur *laisser des feuilles* et une bonne motte de terre. Il ne faut pas attendre qu'ils soient gelés pour les rentrer; à la fin de la saison, ils ne sont plus jolis et on peut très bien défaire les massifs vers le 15 octobre. Dans tous les cas, les Cannas sans feuilles, s'ils ne sont pas dans un endroit sain et tempéré, pourrissent parfaitement l'hiver. Il n'est pas nécessaire de leur laisser toutes leurs feuilles, mais on laisse celles des tiges qui n'ont pas encore fleuri et on coupe les autres tiges à 30 ou 40 centimètres de hauteur. Il ne faut pas qu'il gèle dans l'endroit où sont rentrés les Cannas; si le local est éclairé, ça va très bien; s'il est tempéré, tout est pour le mieux.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Nancy.)

* *

Culture des Melons en plein champ. — Beaucoup de propriétaires semblent se désintéresser de la culture des Melons, sous prétexte que ces derniers ne viennent bien qu'à la condition d'être arrosés et fumés abondamment. Il est cependant bien agréable de consommer des Melons que l'on peut cueillir juste au moment de la maturité.

Pour ceux qui ignorent le moyen de préparer un carré de Melons sans le secours d'aucun arrosage que la pluie qui tombe naturellement, je vais indiquer ici la façon d'opérer.

A l'automne, défoncer un carré de terre, par exemple, de 5 mètres de longueur sur 1 mètre de large (il n'est pas si

petit propriétaire qui ne puisse disposer de cette surface), laisser ainsi les terres jusqu'au mois de mars; à cette époque, défoncer de nouveau en employant du fumier bien consommé, laisser les terres en forme de fossé dans le sens de la longueur bien relevées sur les côtés pour un terrain sec; pour un terrain humide, la planche devra être plutôt bombée. Le travail terminé, la tranchée ne doit pas dépasser 10 centimètres de profondeur.

C'est environ du 15 au 20 mars que les graines seront semées en espaçant les touffes de 80 centimètres.

Aussitôt les graines levées, éclaircir les plants en laissant un ou deux pieds par touffe et les pincer lorsqu'ils ont la quatrième feuille; piocher les carrés de façon à entretenir les terres meubles le plus possible en tirant des terres au pied des plantes afin que la tranchée soit nivelée au plus tard à la fin de juillet, sans crainte d'enterrer les plantes jusqu'à la naissance des branches.

Les frais d'entretien seront les suivants : défonçage, deux heures de travail; piochage et épandage du fumier, une heure; différentes façons pour l'entretien, quatre heures; ce qui fait en tout, sept heures de travail : 3 francs, plus 2 francs de fumier, ce qui fait 5 francs, tels sont les frais généraux.

Comme revenu, l'on peut compter en moyenne de cinq à six Melons par touffe, et si dans le carré nous mettons cinq touffes, nous obtiendrons de vingt-cinq à trente Melons pour une planche de 5 mètres de long. Voilà la manière d'opérer au point de vue de la culture des Melons en plein champ.

Denis BOISSIER.

(Annales de la Société d'horticulture de l'Hérault)

* *

Les Tiques. — Les tiques s'accrochent aux écureuils, aux geais, à l'homme même, mais le plus souvent, c'est sur les chiens qu'on les trouve.

Une femelle adulte, lorsqu'elle est installée sur un chien, peut parfaitement atteindre, en l'espace de huit ou neuf jours, une longueur de 11 millimètres.

Il ne faut pas, lorsqu'un animal est attaqué par les Ixodes, essayer de l'en débarrasser brusquement, il faut, au contraire, agir avec la plus grande précaution, car si l'on veut les détacher d'un seul coup, on risque de casser le rostre de la Tique, qui reste dans la plaie et peut, par sa présence occasionner une suppuration; il est donc d'une grande utilité de badigeonner l'animal à l'aide de benzine. Les Ixodes ne tarderont pas à se détacher elles-mêmes et à périr.

Quand on a à désinfecter un chenil qui se trouve envahi par ces Ixodes, il suffit tout simplement de bien le laver avec de l'eau bouillante et d'avoir bien soin de ne pas oublier les coins et les angles supérieurs du chenil, car les Ixodes grimpent souvent, je dirais même toujours, très haut.

Parfois, comme je l'ai dit plus haut, elles s'attaquent à l'homme; lorsque ce petit accident se produit, il suffit de toucher le parasite avec une goutte de benzine, d'essence de térébenthine ou de chloroforme, pour lui faire lâcher prise immédiatement.

(Bulletin du Laboratoire régional d'Entomologie agricole.)

* *

Du choix du terrain pour les Crocus. — Le *Crocus*, brillant entre toutes les fleurs du printemps, ne se plaît pas dans tous les sols au point de s'y établir définitivement, mais dans certaines terres il se sent entièrement chez lui, particulièrement dans les terrains calcaires et il préfère souvent une place sous les arbres, et dans bien des jardins il est précieux pour bordures ou tout autre usage.

(Revue horticole.)

* *

Bouturage des Hortensias. — De nombreuses planches sont occupées par l'*Hydrangea Hortensia* en jeunes boutures faites au printemps; par le bouturage, on obtient des plantes

plus vigoureuses. L'époque convenable est le printemps, la reprise se fait plus promptement et les plantes ont tout le temps nécessaire pour acquérir une certaine force avant l'arrêt de la végétation. Au mois de mai, par exemple, on trouve une température extérieure assez élevée et des bourgeons suffisamment développés pour donner de bonnes boutures. Dans le choix des rameaux, il faut prendre ceux qui ne sont pas à fleurs, herbacés et non ligneux. La meilleure terre est celle qui est légère, on peut employer la terre de bruyère provenant des rempotages. Si l'on dispose d'une vieille couche, on y place un coffre, puis on place les boutures à environ dix centimètres du verre. Les boutures d'*Hortensia* se font de deux manières, soit de têtes de bourgeons, soit de tronçons pris sur des bourgeons d'une certaine longueur. Les soins divers consistent à mettre les châssis sur les boutures, à donner un copieux arrosage, puis priver de lumière; on compte de vingt à vingt-cinq jours pour que la reprise s'effectue, puis on donne un peu d'air progressivement. Les jeunes plantes sont alors empotées ou bien livrées à la pleine terre. (Journal d'Horticulture du Nord)

* *

Les Fourmis et la Glu. — La fourmilière d'un voisin m'envoyait à 400 mètres de distance ses légions serrées; elles traversaient un treillage, faisaient l'ascension d'un mur, longeaient une allée et venaient s'engouffrer par un soupirail dans ma cave. C'était constamment un va-et-vient extraordinaire. J'avais essayé tous les moyens; je noyais, j'échaudais à l'eau bouillante, je brûlais au pétrole, j'écrasais par masse, j'élevais des travaux de défense avec des surfaces glissantes, et toujours des bataillons se succédaient en rangs serrés. La lutte continua constante et énergique des deux côtés, de juin au mois d'août.

Les fourmis triomphaient; il y en avait toujours, malgré une destruction continuelle, répétée plusieurs fois par jour;

on aurait dit que toutes les fourmis du voisinage passaient par mon jardin.

Un matin, j'eus l'idée de placer, près du soupirail et le long de l'allée, un peu de glu. Enfin toutes les fourmis reculérent, les légions firent demi-tour et, depuis ce jour, pas une ne franchit le grillage, pas une ne pénétra dans la cave.

PASSOT,

Jardinier chef, château de Saint-Jean-le-Priche.
(Lyon horticole.)

* *

Framboise des Quatre Saisons améliorée Congy. — Excellente variété issue d'un semis de la *F. Merveille des Quatre Saisons* ou *Merveille rouge*, fait en 1886, et baptisée du nom de son obtenteur M. Congy, chef des cultures du potager et du fruitier de Ferrières-en-Brie. Elle est très vigoureuse, dit M. Martinet, et ses qualités ressortent non seulement de l'excellente qualité du fruit, mais encore de ce que les rameaux de l'année sont très fructifères et donnent une abondante récolte à l'automne. Il n'est pas rare de voir chacune des cinq ou six branches laissées sur un seul pied porter jusqu'à deux cents fruits s'étageant sur une longueur de 0^m80 à l'extrémité de ses rameaux. La première récolte de cette nouvelle variété, qui ne tardera pas à se répandre dans les cultures, a lieu en juin et juillet, et la seconde commence en septembre pour ne finir qu'aux premières gelées.

(Le Jardin).

* *

Comment s'y prendre pour arroser les arbres? — Il ne faut point, comme cela se pratique les trois quarts du temps, arroser abondamment la terre que touche immédiatement le pied de l'arbre. Il faut, autant que possible, imiter la nature prévoyante, agir comme la pluie, c'est-à-dire humecter d'abord légèrement les feuilles la veille au soir; ensuite, l'eau, se déversant sur le sol comme d'un parapluie, atteint d'abord les petites radicules qui constituent le chevelu, puis,

peu à peu, pénètre par infiltration jusqu'aux grosses racines qui n'ont été en contact avec l'humidité qu'après que le chevelu en a d'abord été imprégné. On peut alors arroser sans crainte.

(Le Petit Jardin illustré) HENRY ARTIGUENAVE.

* *

Conservation du parfum des Violettes. — Un moyen bien simple pour conserver le parfum des violettes consiste à détacher les fleurs fraîches de leur pédoncule, puis à les mettre dans un flacon bien propre, alternativement une couche de violettes et une couche de sel ordinaire. Le bocal doit être fermé hermétiquement ou à l'émeri; on le place dans un endroit tempéré et, après quinze jours, le parfum est prêt; chaque fois que l'on voudra en jouir dans une chambre, on ouvrira le bocal quelques instants et l'on pourra ainsi conserver l'odeur pendant plusieurs mois.

(Bulletin de la Société d'horticulture du département de Seine-et-Oise).

* *

Destruction du Puceron lanigère. — M. Maître recommande pour la destruction du Puceron lanigère, qui fait de si grands ravages sur les pommiers, l'emploi en badigeonnage de l'essence de pétrole. Le succès est certain, dit-il; les insectes sont foudroyés immédiatement.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Epernay.)

* *

Pour donner aux pois secs leur saveur et leur sucre, on conseille de les tremper pendant une vingtaine d'heures dans de l'eau tiède; on les fait ensuite égoutter, puis on les remet en tas pendant une journée, dès qu'on verra apparaître les germes, on pourra les faire cuire; ils ont, paraît-il, retrouvé les qualités qu'ils possédaient à l'état vert.

(Moniteur d'Horticulture.)

Observations faites dans la commune de Borest
pendant les mois de

MAI 1901				JUIN 1901			
DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE	
	D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA		D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA
1		22.2	2.2 ⁽¹⁾	1		31.2	9.4
2		23.3	3.2	2	3 [—] 9	31.3	9 ⁽²⁾
3	2 [—] 1	24.1	3.6	3		27	8.4
4		25.4	4.6	4		25	7.6
5		25.2	5.2	5		23.2	5
6		25.5	5	6		23	5.4
7		23.1	5.7	7		22.1	5.5
8	0 4	18.2	4.9 ⁽³⁾	8		23.3	5.2
9	3 9	17.2	4.2	9	0 2	20.5	3.1
10	2 2	16	4.4	10		18.2	3.2
11		18.2	5.2	11		17.3	0.1
12		19.1	5	12		15.9	3.2
13		22.2	4.9	13		16.6	3
14		23.3	5.2	14		16.3	4.1
15		23.5	5	15		16.2	4
16		25	4.2	16		16	5.1
17		25.2	4	17		23.2	5.4
18		25.4	4.9	18		24.4	5
19		25.3	5.2	19		27.3	5.6
20		25	5.6	20		29	5.3
21		25.1	6.2	21		30.1	5
22		25.5	6	22		27.2	5.9
23		25.2	6.3	23		27	5
24		25.4	6.7	24		25	5.4
25		27.2	6.8	25		26.6	5
26		27	7	26		28	5.3
27		28.2	9.2	27		29.2	6.2
28		28.8	9.9	28		30.1	6
29	0 9	30.2	10	29		33	7 ⁽⁴⁾
30		29.2	10.2	30	8 2	30.1	8.1 ⁽⁵⁾
31		29.1	10				
Total	9 [—] 5	M [—]		Total	12 [—] 3	M [—]	M [—]

(¹) Orage du nord-est. — (²) Orage du sud. — (³) Orage vers le sud-ouest, grêle et tempête à Senlis. — (⁴) Orage du sud-ouest. — (⁵) Orage le matin.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

**Conformément au Règlement,
les Lecons d'horticulture sont suspendues
pendant le mois d'Août.**

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	48	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art, d'objets d'ornement et accessoires de jardin pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.